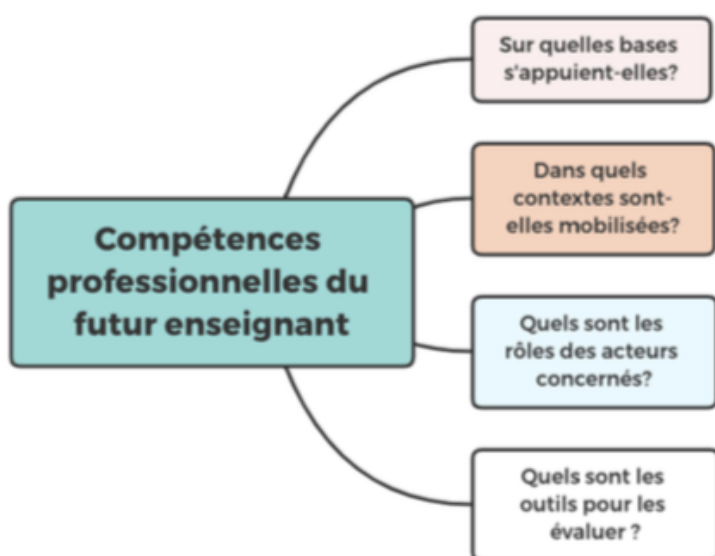




Devenir instituteur. trice à Defré

Référentiel des compétences professionnelles



Ce document s'adresse aux différents acteurs impliqués dans la formation initiale des futurs instituteurs à la HE2B Defré.

Il a pour volonté de préciser les spécificités de notre formation, mais aussi de présenter les postures et démarches qui seront développées en contexte professionnel.

Les spécificités de la formation professionnelle à la Haute École Defré

À Defré, ce qui nous importe, c'est de favoriser un modèle de formation fondé sur une forte articulation entre les **écoles partenaires** et **l'institution**. À partir de leurs complémentarités, une réflexion consécutive aux expériences pratiques y sont menées. Il s'agit de mettre les étudiant. e. s en contact avec le **caractère relatif** des **procédés pédagogiques** de façon à ce que chacun ait les moyens de construire sa propre identité professionnelle. Celle-ci sera d'autant plus riche qu'elle sera nourrie à des sources, confrontée à des acteurs et des lieux diversifiés. Le caractère **pluriel** de la pédagogie en milieux authentiques induit des déstabilisations qui nous semblent essentielles pour permettre la remise en question. Nous considérons que c'est à partir de ces incertitudes identitaires que le futur enseignant construira une posture professionnelle riche, nuancée au service des différents contextes auxquels il sera confronté.

Dans ce cadre, le rôle du formateur et des accompagnateurs est de conduire l'étudiant. e à devenir sujet-acteur et, plus encore, sujet-auteur dépassant le stade des savoirs pédagogiques tant normés qu'irréfléchis.

Des contextes variés de formation professionnelle permettent aux étudiants de mobiliser des savoirs de formation en situation réelle. Ils offrent ainsi la possibilité d'éprouver les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. L'espace de formation doit donc être compris comme un espace expérientiel, un espace de transition dans lequel s'articulent les nouvelles frontières de l'ancien et du nouveau, du dedans et du dehors.

La situation éducative est un objet d'**exploration** jamais achevé. Si elle est partiellement régulable, modifiable, elle n'est, par essence, jamais maîtrisée. Les compétences à déterminer ne peuvent être réduites à des certitudes objectives.

L'enseignement en tant que métier qui touche toutes les facettes de l'humain confronte les acteurs à des situations complexes qui voient se mêler des dimensions sociales, institutionnelles et personnelles. Cette complexité nécessite de la part de l'enseignant d'être **flexible, polyvalent** et **ouvert**.

Au-delà des compétences nécessaires au métier d'enseignant, le travail sur les pratiques doit inclure un travail sur la **maîtrise** et la **conscience de soi**. De ce fait, la formation elle-même doit être un support à la construction graduelle d'une identité d'enseignant. Elle est une **étape** dans la carrière, mais cherche néanmoins à certifier que des compétences professionnelles de base soient acquises pour entrer dans le métier.

Sur quelles bases les compétences professionnelles s'appuient-elles ?

Bases institutionnelles

Décret de la FWB

Les futurs enseignants sont amenés à répondre progressivement aux multiples exigences du métier en maîtrisant une série de compétences professionnelles. Celles-ci sont définies dans le décret D.07-02-2019 (https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/46261_000.pdf) sur la formation initiale des enseignants.

- C1. Agir comme **acteur pédagogique, social, culturel**
- C2. Se positionner face à des **enjeux éthiques** et respecter les **cadres déontologiques** et réglementaires de la profession
- C3. S'investir dans le **travail collaboratif** d'une équipe éducative
- C4. Analyser l'**environnement organisationnel et institutionnel** du système éducatif et agir en son sein
- C5. S'appuyer sur diverses disciplines des **sciences humaines** pour analyser et agir en situation professionnelle
- C6. Maîtriser la **langue française** pour enseigner et communiquer de manière optimale dans la langue d'enseignement
- C7. Maîtriser les **contenus disciplinaires**, en ce compris les concepts à enseigner, leurs fondements épistémologiques, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement, ainsi que développer un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique
- C8. Lire de manière critique les **résultats de recherches scientifiques** en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement
- C9. Agir comme **pédagogue** au sein de la classe et, dans une perspective collective, au sein de l'établissement scolaire
- C10. Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses **propres pratiques** et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité
- C11. Développer des **capacités relationnelles** et de **gestion de groupes** en situation éducative et pédagogique
- C12. Identifier ses besoins de **formation** individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- C13. Développer des compétences personnelles liées aux **exigences de la profession**, notamment les exigences relatives à la gestion du groupe classe
- C14. S'insérer dans le système éducatif en y respectant les **codes et fonctionnement** notamment hiérarchiques
- C15. Maîtrise **sa situation administrative** et le suivi de son dossier administratif personnel

Référentiel Defré

À partir de cette base légale, l'équipe éducative de Defré a construit un référentiel de compétences permettant de répondre aux attendus de la FWB. Celui-ci est repris et développé dans les carnets de stage, d'Ateliers de Formation Professionnelles (AFP) et plus globalement Activités d'Intégration Professionnelle (AIP).

Il permet d'opérationnaliser les compétences en six axes et d'y proposer des critères et indicateurs utiles aux différents acteurs. Les compétences professionnelles sont, en outre, échelonnées sur les trois années (*blocs*) que comporte la formation.

AXE 1. Devoirs professionnels et déontologiques

AXE 2. Maîtrise du français et de la langue d'enseignement

AXE 3. Maîtrise de la matière

AXE 4. Anticipation méthodologique

AXE 5. Gestion des activités

AXE 6. Gestion de la classe et des relations

Dans quels contextes sont-elles mobilisées ?

Espaces de pratiques

Divers lieux et protagonistes liés à l'École sont proposés aux étudiants pour s'expérimenter à des pratiques professionnelles. Ces espaces - AFP, STAGES et SEMINAIRES - sont définis par mesures décrétales, mais leurs organisations demeurent spécifiques à l'identité de l'institution.

À Defré, la volonté d'un regard pluraliste sur la didactique et la pédagogie nous a amenés à multiplier les contextes et intervenants afin de proposer un panorama élargi sur l'École, la didactique des disciplines et les Sciences de l'éducation.

Ateliers de Formation Professionnelles

Durant les AFP, les étudiants s'exercent aux compétences professionnelles par l'observation, l'élaboration, l'expérimentation et l'analyse critique de dispositifs didactiques transposables dans leurs stages.

Au **BAC 1**, ils sont axés sur l'ÉVEIL scientifique, historique ou géographique et sur l'éducation ARTISTIQUE plastique ou musicale.

Au **BAC 2**, ils sont axés sur les MATHÉMATIQUES et le FRANÇAIS. Un module qui intègre les Technologies de l'Information et de la Communication y est proposé.

Stages

En principe, sur l'ensemble des stages, les étudiants expérimentent différents niveaux d'enseignement, différents types de milieux et de projets pédagogiques.

BAC 1

S1 : 1 semaine d'observation

S2 : 1 semaine de pratique accompagnée

BAC 2

S3 : 2 semaines de pratique progressive

S4 : 2 semaines de stage pratique

BAC 3

S5 : 3 semaines de pratique progressive

S6 : 5 semaines de stage pratique

S7 : 2 semaines de stage (éventuellement à projet)

Séminaires

Les séminaires d'Identité (BAC 1-BAC3), d'Ouverture sur l'extérieur (BAC1) et de méthodologie (BAC2- BAC3) permettent d'accompagner l'étudiant dans une réflexion sur ses compétences professionnelles et sont comme pour les AFP et stages à présence obligatoire.

Quels sont les rôles et responsabilités des acteurs concernés ?

ÉTUDIANT

Préparer les stages et AFP avec les formateurs et partenaires scolaires avant le début des expérimentations.

Remettre ses préparations 48 heures ouvrables avant les expérimentations et corriger en fonction des conseils donnés.

Informers le(s) MS et instituteurs partenaires des attendus liés au stage et, ou aux AFP

Justifier toute absence relative aux activités professionnelles en fournissant un CM au PP et, ou MS. Prévenir au plus vite les personnes et institutions concernées !

Être toujours en possession des outils AIP attendus (carnet AIP, journal de classe, etc.) et les présenter spontanément.

FORMATEURS

Proposer des plages horaires de suivi pour accompagner les étudiants dans l'élaboration de leurs préparations.

Soutenir et accompagner le maître de stage dans sa tâche de partenaire pour assurer la formation d'un futur enseignant.

Rechercher des solutions pour faciliter les apprentissages professionnels de l'étudiant

Aider à détecter les difficultés qui surgissent dans le fonctionnement du stagiaire, collaborer avec lui et si nécessaire avec le maître de stage pour améliorer la situation.

Évaluer l'étudiant en se référant au profil de compétences professionnelles à développer comme prévu dans le décret, et ce, dans un esprit d'évaluation formative.

Communiquer directement à l'étudiant un feedback qualitatif et formatif après la leçon observée. Lui fournir rapidement une trace écrite de la visite et lui conseiller des pistes d'amélioration.

Assurer le suivi et la continuité des encadrements de stages en encodant ses visites et commentaires dans le bilan en ligne et en participant aux bilans didactiques pour chaque étudiant observé.

Le conseil de didactique (qui réunit l'ensemble des professeurs de l'équipe d'encadrement) a comme objectif de se mettre d'accord sur un bilan personnalisé et critérié d'après-stage. Ce rapport est rédigé sur la base des évaluations émanant des différents acteurs. En fin d'année, ce conseil élabore le bilan certificatif global.

MAÎTRE DE STAGE

Conserver l'entière responsabilité de son groupe-classe au point de vue professionnel et légal, durant toute la durée du stage.

Accompagner l'étudiant: communiquer, échanger, conseiller, orienter, former...

Être présent à l'école pendant toute la durée du stage selon l'horaire habituel pour répondre aux besoins de son groupe-classe et du stagiaire.

Assumer tous les frais inhérents à toute activité demandée.

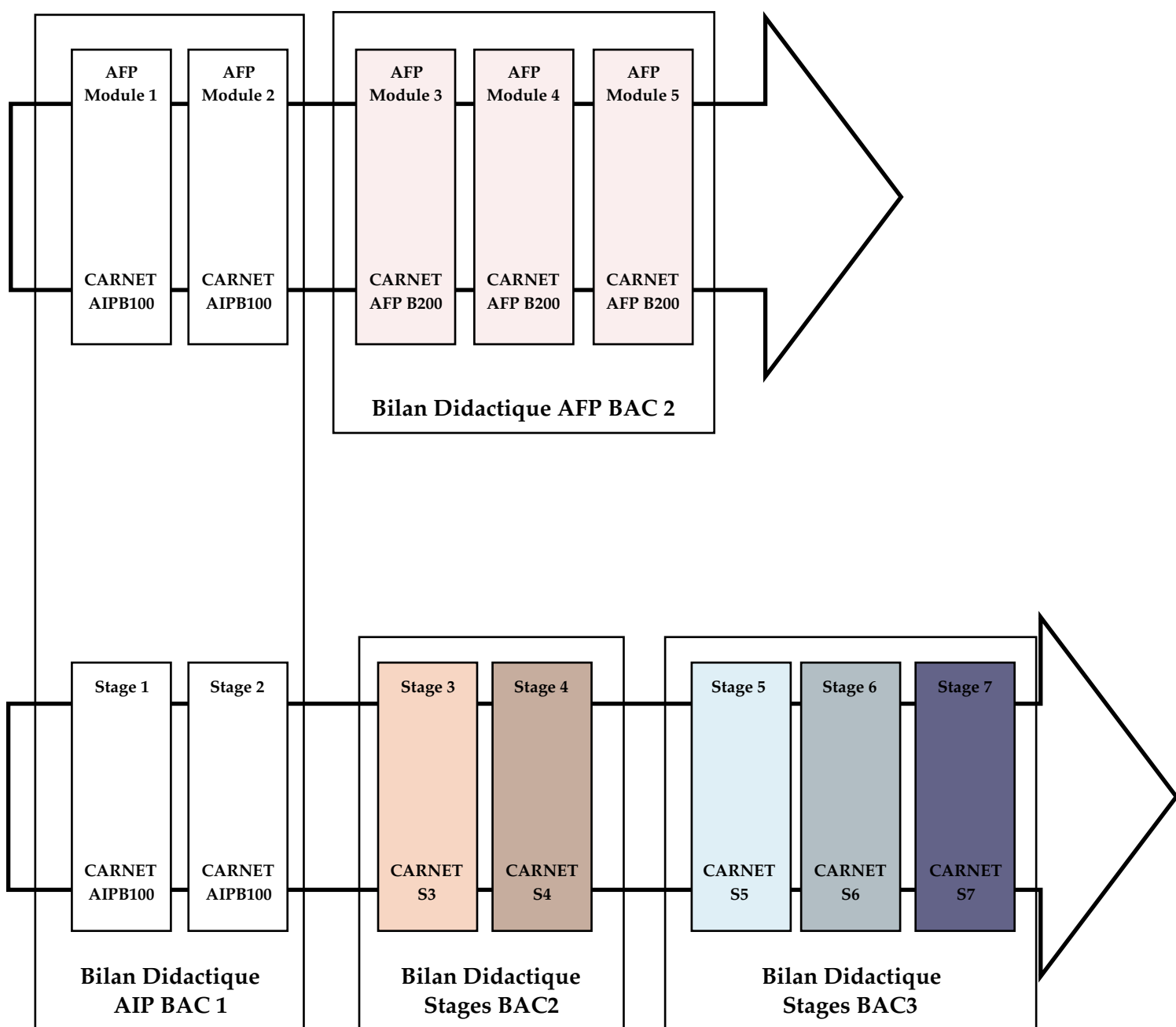
Collaborer étroitement avec Defré avant, pendant et après le stage.

Communiquer avec le psychopédagogue en cas de difficulté de fonctionnement organisationnel du stage ou lors de difficultés concernant le suivi du stage.

Quels sont les outils pour évaluer les compétences professionnelles ?

Les compétences professionnelles sont travaillées dans des **carnets** différents qui contiennent les traces de l'évolution professionnelle de l'étudiant. On y retrouve les autoévaluations et les retours formatifs proposés par les formateurs de la Haute Ecole ou des écoles de stage.

Ils participent de manière essentielles à l'élaboration des bilans didactiques de fin de stage ou d'AFP qui permettent de **certifier** ou non les compétences professionnelles attendues à la fin de chaque cycle.



Evaluation finale des stages

En fin d'année, un bilan sommatif accorde une note chiffrée à l'étudiant en fonction du degré de maîtrise des compétences socles attendues. Les repères « chiffrés » sont les suivants :

- 18 et plus : étudiant « exceptionnel » qui témoigne d'une maîtrise professionnelle dans tous les axes de compétences et dans toutes les situations pédagogiques.
- 16/17 : étudiant qui a eu des rapports positifs pour chacun de ses stages (maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles attendues dans différents contextes pédagogiques), praticien réflexif, capable d'innovations.
- 14/15 : étudiant qui maîtrise l'ensemble des compétences professionnelles attendues, en progression durant les différents stages.
- 12/13: étudiant qui satisfait aux compétences professionnelles requises, ayant entamé un processus de progression encourageant malgré certains points de faiblesse et un parcours parfois irrégulier.
- 10/11 : étudiant qui présente différentes faiblesses.
- 8/9 : étudiant pour lequel d'importantes lacunes relatives aux compétences professionnelles attendues ont été constatées, même s'il a fini tous ses stages.
- 6/7 : étudiant qui n'a pas terminé tous ses stages ou pour qui de trop nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles attendues ont été constatées.
- 4/5 : étudiant qui n'a pas terminé plusieurs de ses stages.
- 2/3 : étudiant qui n'a pas respecté les devoirs professionnels.
- 0/1 : étudiant qui a abandonné.

Pour plus d'informations

Directeurs de l'Unité Structurale Défré

Denis Matagne, Laurence Peeters et Thomas Kacem

Référents de section NP

Maud Delepière (mdelepiere@he2b.be) & Patrick Romain (promain@he2b.be)

Coordinatrices de stage (planifications et demandes liées aux stages professionnels)

Catherine Dehon, Françoise Robin & Isabelle Van Malder (defre-stages-np@he2b.be)

Secrétariat administratif

Secrétaire de la section NP: Michael Corbisier (mcorbisier@he2b.be)

Informations liées aux interventions frais des stages: Laila Chaoui (lchaoui@he2b.be)